



Le mot du Maire

Le 28 septembre dernier, les conseillers communautaires réunis en assemblée générale ont décidé d'exercer à compter du 1^{er} janvier 2018 la compétence Plan Local d'Urbanisme.

Cette décision, si elle est approuvée par la majorité qualifiée des conseils municipaux avant le 31 décembre 2017, validera le remplacement des PLU communaux, des cartes communales ou du Règlement National d'Urbanisme auquel notre commune se réfère, par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Le PLUi est un outil essentiel d'aménagement de l'espace qui définit et régleme l'usage des sols permettant d'ajuster la constructibilité. Il met en articulation les politiques publiques d'aménagement, de transport, d'habitat mais aussi d'environnement, de climat ou d'activités agricoles, économiques et commerciales. La mise en place du PLUi pourra permettre de fixer ensemble les « règles du jeu » en matière d'urbanisme tout en préservant les identités communales. Il s'agira d'en faire un outil adapté aux spécificités locales permettant d'assurer une cohérence globale en adaptant la réglementation de façon pertinente en fonction des communes de notre territoire.

Ce transfert de compétence devra s'accompagner du transfert des ressources financières correspondantes des communes vers la communauté de communes. La Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées de la CCBR sera chargée d'établir un rapport proposant les montants de ces transferts de charges.

Avant fin 2017, en conseil municipal, nous devons nous déterminer sur le projet de transfert de cette compétence qui s'inscrit dans une dynamique de coopération et repose sur une volonté de construire ensemble.

Jean HAREL

Mairie :

14h-17h

mardi - vendredi

02 99 73 01 85

mairiedelanrigan@orange.fr

Permanence du Maire :

1^{er} samedi du mois
9h-11h.

Sommaire

Le mot du Maire	1
<i>CR conseil municipal du 15/09/17</i>	2
Infos à Lanrigan	3
Smictom - Infos MSA	5
Infos CCBR	6
A vos Agendas !	8

Evènements à venir

CONSEIL MUNICIPAL

25 OCTOBRE

ANIMATIONS

8 NOVEMBRE : JEU
DE SOCIETE ET BELOTE

10 NOVEMBRE
APERO-HARASSOIRE

25 NOVEMBRE
FETE DES CLASSES 7

26 NOVEMBRE
MESSE DE LA
SAINT HUBERT

①

Conseil Municipal du 15 Septembre 2017

*** Modification des statuts de la CCBR au 1^{er} janvier 2018**

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la modification des statuts de la CCBR, comme suit :

∞ *Compétences optionnelles transférées à la CCBR :*

- Voirie : création, aménagement et entretien
- Equipements culturels, sportifs et de écoles primaires et maternelles : construction, entretien et fonctionnement d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Services publics : création et gestion de maisons de services.

∞ *Compétences facultatives transférées à la CCBR:*

- Culture : soutien au développement de la vie culturelle
- Transports : mise en place de lignes internes au territoire et transports à la demande (*ex : transport des enfants vers les équipements culturels et sportifs*)
- Aménagement numérique
- Services aux communes : études et missions moyennant refacturation aux communes concernant la piscine et l'autorisation du droit des sols
- SDIS (Pompiers) : financement
- Tourisme : adhésion au Groupement d'Intérêt Touristique de la Baie du Mont St Michel de la CCBR
- Economie : construction, entretien et fonctionnement de bâtiments comme l'Espace-Entreprises, Ateliers Relais, Espaces de télétravail
- Eaux et Environnement : étude, exécution de travaux présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence (lutte contre la pollution, surveillance de la ressource en eau)
- Assainissement non collectif : gestion d'un service public

*** Projet de création d'un point relais bibliothèque à Lanrigan.**

Suite à l'adhésion au réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire, le conseil municipal souhaiterait ouvrir 2 fois/mois un point relais bibliothèque à Lanrigan. Un questionnaire vous a été adressé, la date de retour de ce questionnaire est le 20 octobre. Pour information, la commune s'engage à verser pour la mise en réseau à l'échelle de la CCBR une cotisation de 2€/habitant.

Tarifs d'inscription par an : - gratuit pour les enfants de moins de 18 ans
 - 10€ par adulte

En fonction du retour des questionnaires et de l'implication des Lanriganais, une décision sera prise au prochain conseil municipal.

* Photocopies à la Mairie

Un nouveau photocopieur couleur est disponible à la mairie. Les tarifs sont :

Noir et Blanc	A4	0,20€
	A3	0,40€
Couleur	A4	0,30€
	A3	0,50€

Les photocopies seront gratuites pour les associations communales contre fourniture du papier

* Remplacement de la haie de la Chapelle de Land'huan

L'entreprise Courtais de Combourg est retenue pour enlever la haie existante excepté les souches qui resteront à la charge de la commune. Il est prévu de planter 30 arbres et arbustes fournis par la CCBR.

L'intégralité de la clôture bois sera remplacée, plusieurs devis sont en cours.

Infos à Lanrigan

* Vente du photocopieur de la Mairie

L'ancien photocopieur de la Mairie en noir&blanc A4-A3 est à vendre.

Les intéressés doivent faire une offre en mairie avant le 24 octobre.



* Café culturel des Z'Amuzous

Retour sur le café du 29 Septembre dernier sur l'agriculture



Une vingtaine de personnes était réunie dans la salle communale pour le 3^e café culturel organisé par l'association locale, les Z'amuzous.

« **Nous voulions diversifier nos propositions auprès des habitants, qu'ils appartiennent ou non à la commune d'ailleurs. Nous discutons de sujets d'actualité pour nourrir les réflexions et les**

échanges en milieu rural», explique Carine Duthil, en charge de l'animation culturelle et à l'initiative des cafés.

Après la parentalité et la place des femmes dans la société, le débat a porté, vendredi, sur l'agriculture d'aujourd'hui, et les difficultés qu'elle rencontre, ainsi que sur des réformes possibles afin d'envisager son avenir. Avec la participation d'Alain Jamet, le «paysan voyageur».

Prochain rendez-vous le vendredi 15/12/2017 autour du sujet de la transmission de l'histoire de Lanrigan d'hier à aujourd'hui.

*** Retour sur la Soirée Country du 16 Septembre dernier.**

Malgré le mauvais temps, la soirée Country a eu lieu dans la salle communale pour le plus grand bonheur des danseurs et spectateurs !



Changement en horaires d'hiver à compter du lundi 30 octobre

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Combourg	9h/12h 14h/17h	14h/17h	14h/17h	14h/17h	9h/12h 14h/17h	9h/12h 14h/17h
Montreuil-sur-Ille	14h/17h	Fermé	14h/17h	Fermé	14h/17h	9h/12h 14h/17h
Romillé	14h/17h	14h/17h	9h/12h 14h/17h	Fermé	14h/17h	9h/12h 14h/17h
Tinténac	14h/17h	14h/17h	14h/17h	14h/17h	9h/12h 14h/17h	9h/12h 14h/17h

BESOIN DE VOUS DÉBARRASSER D'UN APPAREIL ÉLECTRIQUE ?

Qu'ils fonctionnent ou pas, vous pouvez déposer vos appareils électriques en déchèteries dans les espaces dédiés aux DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques).

Le Smictom organise une collecte spéciale des DEEE
Samedi 28 octobre 2017 en déchèterie de Tinténac.



Infos MSA

Les perturbations électromagnétiques, quels impacts sur la Santé ?

Les Elus MSA des comités locaux de BECHEREL, HEDE et TINTENIAC organisent une soirée-débat sur les courants vagabonds, influences électromagnétiques, perturbations électriques le :

Mardi 5 décembre 2017
à 20h00
Salle du Pré Vert (rue René Cutté)
ROMILLE

Animée par Luc LEROY, géobiologue

Les habitations sont traversées par un nombre croissant d'ondes électromagnétiques : des ondes techniques (antennes relais de télévision/de téléphone, appareils électriques, WIFI, téléphone portable, radioréveil...) et également des ondes naturelles (passages d'eau, failles géologiques...)

Moment de rencontre avec un spécialiste, cette réunion sera l'occasion d'aborder toutes les questions relatives à ce sujet, d'apporter son lot d'informations, d'interrogations, de conseils...

- Ces ondes sont-elles nocives ou bénéfiques ?
- Les eaux souterraines et les failles géologiques nous impactent-elles ?
- Comment bien vivre avec ?
- Que faire pour être mieux ?
- Quels gestes simples adopter au quotidien pour se protéger ?
- ...

... Autant de questions qui peuvent vous interpeller, alors rejoignez-nous et venez nombreux à cette **réunion** d'information et d'échanges **GRATUITE** et **OUVERTE A TOUS**, jeunes et adultes (MSA ou non). **Entrée libre.**

Infos CCBR

Un concours photo sur le territoire !

Du 16 septembre au 31 octobre – Ouvert à tous, amateurs ou professionnels, sans limite d'âge

L'Office de Tourisme de la Bretagne romantique a lancé son premier concours photo sur le thème de la couleur. Patrimoine, paysage, personnage, éléments dans un décor ...laissez-vous inspirer par le territoire.

Jusqu'au 31 octobre, déposez 1 à 3 photographies : (format JPEG mini 300 dpi)

- sur la plateforme dédiée
<https://photos.bretagneromantic.fr>

- par mail à tourisme@bretagneromantic.fr

- directement à l'Office de Tourisme sur clé USB ou disque dur

Trois catégories seront représentées : jeune public (moins de 18 ans), amateur, professionnel. Pour chacun un prix jury et un prix public seront décernés. Dès le 1^{er} novembre vous pourrez voter pour votre photo préférée et élire le prix public pour chacune des catégories.

Plus d'informations sur <https://photos.bretagneromantic.fr>



Covoiturage de proximité, votre avis nous intéresse...

La Communauté de communes, en partenariat avec l'association Covoiturage+, souhaite **expérimenter un réseau de covoiturage de proximité.**



Une réflexion est menée pour vous proposer des déplacements plus conviviaux et plus solidaires au sein de votre territoire (marché, supermarché, rendez-vous médicaux, loisirs...).

Répondez à l'enquête directement en ligne sur le site Internet de la Communauté de communes : <https://bretagneromantique.fr>

RPAM

Espace Jeux « les Takinoux » accueille les tout petits de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte référent pour des activités d'éveil tous les mardis et vendredis de 9h30 à 11h30 à la Maison de l'Enfance et des Familles de Dingé.



Cette année, nous proposons une **nouvelle activité** à destination des parents : **les Matinées Parents-Enfants. La prochaine séance aura lieu le 2 décembre.**

Une fois par période, **un samedi matin de 9h30 à 11h30**, les parents sont invités à venir passer un moment privilégié avec leur enfant, partager des activités, rencontrer d'autres parents. Une animatrice encadre le lieu et propose des activités liées à la petite enfance (éveil, jeux, manipulations, motricité...)

Le nombre de places étant limité, l'accueil se fera sur inscription au 02.99.45.09.87 ou à famillesruralesdinge@wanadoo.fr. L'adhésion à l'association est demandée (28,50€ pour cette année). Cette adhésion est valable pour toute la famille et donne accès à tous les services proposés par l'association.

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT**

JDC

**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DÉLÉGUÉ DU SERVICE NATIONAL

 www.defense.gouv.fr/jdc

 **DEFENSE**
.GOUV.

A vos Agendas !

Planning les Z'Amuzous !

Octobre

②④ **Ramassage
des châtaignes
avec les enfants.**
Rdv 14h à la mairie
avec vos bottes !

Novembre

⑧ **Jeux de Société et
Belote**

⑩ **Apéro-
Harassoire**

**En musique, venez
avec vos instruments
autour de la grillée
de châtaignes !**

Décembre

⑥ **Jeux de Société et
Belote**

⑨ **Décoration du
sapin et Couronne
de Noël**

⑮ **Café Culturel
transmettre
l'histoire Locale
d'hier à
Aujourd'hui**

Banquet des Classes 7

La date retenue est le **25 novembre à 12h30**.

Vous pouvez déjà vous inscrire auprès d'Irina
Cotard et ce jusqu'au 10 novembre.

Les tarifs : 31 € par adulte (23 le midi + 8 le soir)
9 € par enfant *jusqu'à 12 ans* (6 + 3)



Messe de la Saint-Hubert



Saint Hubert est le patron des chasseurs depuis le IX^e siècle. Il est aussi invoqué pour la protection des chiens et des chevaux.

A cette occasion, une messe sera célébrée en l'église de Lanrigan en présence des sonneurs de trompes de chasse le **Dimanche 26 Novembre à 9h30**. ⑧